

On s'abonne chez Mr.
H. FISCHER libraire à
Lausanne, et à tous
les Bureaux de Poste
de la Suisse.

L'AMI DE LA VÉRITÉ, JOURNAL DU CANTON DE VAUD.

Tout ce qui concerne
la rédaction doit être
envoyé, franc de port,
à Lausanne, chez Mr.
BÉGUE DE ST. GENIÈS,
Avocat, Rédacteur.

SITUATION POLITIQUE du 11 au 15 Janvier 1823.

Il n'y a pas des nouvelles bien importantes. — La réponse officielle des cortès n'est pas encore arrivée à Paris; mais on prétend que tout projet d'arrangement avec la France a été décidément rejeté.—L'Angleterre paraît vouloir entrer en possession des Isles de Cuba, Porto-Rico, et Porto-Cabello.

SUISSE.

BERNE, 12 Janvier.

Le colonel Steiger, après avoir parcouru la Suisse orientale, se trouve maintenant à Zurich.

CANTON DE THURGOVIE.

Du 6.

Le petit Conseil de ce Canton, par un décret en date du 28 Décembre, vient de mettre à exécution les mesures de représailles adoptées par les états concordans. Des bureaux de douane ont été établis en conséquence à Frauenfeld, à Aadorf, à Targenwoilen et sur divers points de débarcation de notre lac.

La caisse de secours pour les veuves et orphelins des habitants de Romanshorn et de Salsach, qui firent naufrage l'automne dernier sur le lac de Constance, se monte à 3500 florins qui doivent être répartis entre ces infortunés.

SCHAFFHOUSE, 12 Janvier.

Les ordonnances rendues par les petits conseils des cantons de Schaffhouse et de St. Gall relativement au système de représailles, ont force de loi depuis le 1^r. de ce mois. Elles diffèrent peu de celles de Thurgovie.

FRANCE.

PARIS, 6 Janvier.

Voici la suite des réflexions faites par les Journaux français à l'occasion de la nouvelle année.

« Au commencement de l'année 1822, l'Allemagne était dépendante, l'Italie occupée, les cabinets unis, et la Sainte-Alliance toute puissante encore. Mais la Grèce et l'Espagne ont relâché les liens de la communauté européenne, et occasionné, selon toute vraisemblance, la ruine du système qui la régnait. Il n'était guère possible qu'il en fût autrement, dès que les intérêts, de communs deviendraient contraires. Aussi dans cette mémorable année, l'isolement a succédé à l'accord, et les cabinets paraissent avoir abandonné les maximes de la Sainte-Alliance pour revenir à l'ancien droit des gens. L'insurrection d'Orient en a été la cause réelle, et la conduite à tenir vis-à-vis de l'Espagne en a été l'occasion.

L'insurrection de la Grèce a mis en présence la Russie et l'Angleterre parce qu'elle a mis leurs intérêts en opposition. La Russie, comme l'a si heureusement dit l'auteur des Lettres de Saint-James, veut la mer et du soleil. Aussi le cabinet de Londres s'est épousé en efforts au printemps dernier, pour que la rupture n'éclatait point entre la Russie et la Porte, parce que la rupture est pour la Russie la conquête, pour l'Angleterre la perte de sa prépondérance. Mais cette lutte n'a été qu'ajournée : c'est ce que le ministère britannique réclame et ce que tout démontre. Soit hésitation, soit calcul, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas profité de l'occasion, ou bien il a attendu des circonstances plus favorables. L'intervention en Espagne peut conduire à l'intervention en Orient, et les embarras de l'Europe permettre l'enveloppement de la Turquie. C'est pour cela sans doute que le nouveau ministère anglais agit dans un sens opposé au ministère ancien. Il se montre dans les congrès dont l'autre s'était retiré, et il paraît disposé à soutenir les peuples que l'autre avait abandonnés, à délivrer la Grèce que l'autre avait combattue. Sa politique lui conseille de prendre pour alliés dans cette guerre de suprématie, ceux que la Russie aura pour ennemis, puisque celle-ci n'attaque les constitutions que pour s'agrandir, ne veut protéger les Grecs, comme elle l'a fait des Polonais, que pour les soumettre, l'intérêt de l'Angleterre est de défendre les constitutions et d'affranchir les Grecs.

Quant aux peuples. Depuis quelque temps ils ont été mis

hors de cause, ils sont patients, et non acteurs dans les grandes questions qui s'agissent sur eux et sans eux. A part l'Angleterre où la nation oblige ses ministres à agir dans le sens de ses intérêts, et son roi, à choisir des ministres contre ses propres goûts; à part la Grèce, où des esclaves de quatre siècles montrent l'héroïsme et la constance de leurs libres et de leurs glorieux ancêtres; à part la péninsule qui veut être constitutionnelle, et qui le sera, car elle semble profiter de l'expérience de ses prédécesseurs en révolution; enfin à part le nouveau monde, qui complète son indépendante coloniale, les peuples sont comptés ailleurs pour peu de chose. En France le triomphe du parti aristocratique a mis la nation à l'écart, et en Europe la Sainte-Alliance a exclu les peuples des gouvernemens. Mais ces deux systèmes ont eu aussi d'autres résultats qui pourront être favorables à ceux auxquels ils ont été d'abord nuisibles, la désunion en France des dominateurs, en Europe des cabinets. L'année 1822 a été témoin, du désaccord, il est probable que l'année 1823 sera témoin de la lutte. C'est le cas de dire plus que jamais le temps présent est gros de l'avenir.

du 7 Janvier.

M. de Tournon, préfet du Rhône, vient de donner sa démission ; il est remplacé par M. de Bretenis, préfet de la Gironde.

Le général Pamphil Lacroix, est nommé au commandement de la 10^e division militaire à Toulouse. Le général Ligier Belair, le remplace à Strasbourg.

On dit qu'il y a eu quelques troubles à Montauban, à l'occasion d'une mission.

Du 8.

Malgré beaucoup d'efforts pour réhausser le crédit public, la baisse continue à se faire sentir à la bourse de Paris. C'est l'effet naturel de l'état d'incertitude où l'on a laissé les esprits sur la nature des négociations avec l'Espagne, et de l'attente d'une réponse peu favorable au maintien de la paix. On ne peut se dissimuler qu'un peuple qui a le sentiment de sa dignité et de sa force ne se soumettra pas aux injonctions des puissances qui réprouvent plus ou moins le mode de gouvernement qu'il lui plaît de suivre. L'Espagne était prête à repousser l'intervention armée ; elle repoussera sans doute avec une noble franchise toutes les intrigues diplomatiques. Cependant on ne peut que pressentir ce qu'elle fera, et il est impossible que l'on connaisse encore sa détermination définitive. Ceux qui fondent tout leur espoir sur la crédulité publique ont donc beau jeu d'ici à quelques jours pour débiter des nouvelles dans le sens de leurs spéculations.

S. Exc. M. de Châteaubriand, ministre des affaires étrangères, a donné hier une soirée. « On y remarquait, dit l'Étoile, le général Quesada. Ce brave défenseur du roi Ferdinand a été présenté à S. Exc. par son honorable ami le général Donnadieu. »

Les élèves en médecine qui avaient cru devoir attendre à Paris l'époque du premier Janvier, pour laquelle on avait assuré que la faculté devait être réorganisée, se voyant trompés dans leur attente, quittent la capitale pour la plupart ; quelques-uns se rendent à Metz, à Montpellier, etc., où ils se proposent de continuer leurs études.

Le bruit se répand en Allemagne que les trois souverains alliés et fondateurs de la Sainte-Alliance, se sont adjournés, avant de se séparer, à un nouveau congrès qui doit avoir lieu dans le courant de cette année et se tenir à Berlin. L'époque ne paraît pas encore en être fixée. M. le baron de Stein, ci-devant ministre des trois puissances et administrateur général des provinces conquises dans la guerre contre Napoléon, vient de louer un palais dans cette capitale. Toutefois les gens sensés doutent de cette nouvelle et pensent

assez généralement que Vérone aura vu le dernier congrès de la Sainte-Alliance.

On écrit de Suisse que la demande faite par le gouvernement napolitain, d'un corps de troupes soldées a très - peu de faveur dans les états de la confédération.

Du 9.

« On lit dans la *Quotidienne* du 17 Décembre, que M. le maréchal de camp Vasserot, commandant la 3^e. brigade de la division des Pyrénées-Orientales, a reçu les félicitations de Mina, qui lui ont été apportées par un aide - de - camp, et qu'ayant eu l'occasion de rencontrer un jour Mina dans la rue principale de Bourg-Madame, le général Vasserot a dit aux officiers de sa suite, que ce n'était pas le moment de lui rendre les compliments qu'il lui avait envoyés. Le Moniteur dément ce fait ainsi qu'il suit :

« Nous avons sous nos yeux les preuves les plus certaines et les plus manifestes de la fausseté de tous ces faits. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de les démentir publiquement et de rendre justice à un brave et loyal officier qui sert fidèlement son roi et son pays. »

M. le duc de San-Lorenzo, ambassadeur d'Espagne, et le seul des ministres étrangers qui n'ait pas été à un dîner diplomatique qui a eu lieu hier chez M. le comte Pozzo-di-Borgo.

Du 10.

La nouvelle du Courrier anglais relative à l'occupation de Cuba, Porto-Rico et Porto-Cabello est si étrange qu'on ne peut que difficilement y ajouter foi. Comment supposer que l'Angleterre veuille se fermer la Péninsule dont le commerce lui appartient presque exclusivement et par la prise de Porto-Cabello, se brouiller avec les nouveaux états de l'Amérique où son commerce a trouvé un débouché si avantageux ?

La nouvelle du Courrier anglais peut s'expliquer ainsi : On sait que les Anglais réclament de l'Espagne d'anciennes créances pour lesquelles ils n'ont jamais voulu transiger. Ils ont, dit-on, représenté à l'Espagne, que menacée d'une guerre prochaine, elle ne pouvait ni payer ses dettes, ni garantir contre une attaque, les îles de Porto-Rico et de Cuba ; qu'en laissant occuper ces possessions par les Anglais, elle aurait l'avantage de s'acquitter envers eux, de se fortifier de leur alliance et de leur amitié, enfin, de conserver, en remettant aux Anglais Porto - Cabello, un point sur la terre ferme, qui la mettrait un jour à même ou de reconquérir ses colonies ou de traiter avec elles à des conditions plus avantageuses. Le précédent ministère avait accédé à ces propositions. Les négociations furent reprises avec le ministère actuel, et il y a quelque temps, le bruit se répandit que les Anglais devaient occuper Cuba comme garantie d'un emprunt de 200 millions. Il paraît toutefois que le nouveau ministère se montra moins facile que le précédent, que les négociations furent suspendues et que l'Angleterre pour en décider le succès, eut recours à des démonstrations hostiles et menaça de s'emparer, non point de quelques colonies ; mais des bâtiments espagnols jusqu'à concurrence du montant de ses réclamations. C'est ce qu'explique la note publiée à Madrid par ordre du ministère.

Des lettres de Bayonne annoncent que le général Torrijos, dont O'Donnell se flattait d'éviter toujours les poursuites, a, par d'habiles manœuvres, forcé son adversaire à accepter enfin le combat ; et, qu'après une action dont l'issue n'a pas été un moment douteuse, il l'a mis dans une déroute complète avec une perte considérable en morts et en prisonniers. Tous les individus de la bande d'O'Donnell qui ont pu gagner la frontière sont déjà rentrés en France, et on s'attend à voir prochainement le successeur de Quesada arriver à Bayonne dans un aussi piteux équipage que son dévantier.

Ces nouvelles, arrivées par des lettres particulières, ont donné lieu au bruit répandu à la bourse qu'un détachement des troupes que commande Torrijos avait pénétré sur le territoire français, pour attaquer un dépôt de soldats de la Foi, et s'était retiré à l'approche de la cavalerie française. L'Etoile répète ce soir, avec des accessoires de sa façon, cette nouvelle qui n'est fondée que sur des bruits de bourse, et qui ne mérite pas la moindre confiance. On se rappelle qu'au moment où Mina forçait la régence à rentrer en France, on répandit aussi le bruit que le général espagnol avait dépassé nos frontières à la tête de ses troupes. Rien n'était plus faux que cette nouvelle, et celle qu'on a fait courir aujourd'hui sur Torrijos sort évidemment de la même fabrique.

Du 11.

Le courrier anglais du 8, arrivé à Paris par une voie extraordinaire, contient le passage suivant :

« Une lettre de Madrid annonce que le gouvernement espagnol a reçu une note de la part de celui de France, mais qu'il a rejeté les prétentions qu'elle contient, et que dans une entrevue que le ministre San-Miguel a eue le 20 Dé-

cembre avec M. de Lagarde, plénipotentiaire français, il lui a dit positivement : « que l'Espagne ne souffrirait jamais que la France intervint dans ses affaires, et qu'elle s'embarrassait fort peu de ses préparatifs de guerre et de ses menaces ; qu'elle ferait beaucoup mieux de déclarer la guerre ouvertement, que de suivre la même conduite qu'elle a tenue jusqu'ici. » Telle était à peu près, à cette époque, le langage exprimé par les orateurs landaburiens.

FRONTIÈRES D'ESPAGNE.

(Nous avons eu raison d'attendre avant que d'annoncer sur la foi des feuilles méridionales, une prise assez considérable faite par les soldats de la Foi. Les mêmes journaux nous apprennent aujourd'hui que cette nouvelle était dénuée de fondement. Ainsi, il n'est point vrai que les royalistes aient enlevé, aux environs de la Puebla-de-Bagar, un convoi de 44 mulets chargés de munitions, il paraît au contraire que le convoi est arrivé à Belver sous la même escorte, sans avoir éprouvé aucun accident fâcheux, et qu'il en est de même d'une partie de celui qui s'est échappé au point d'Oliana).

PUYERDA 29 Décembre.

Deux ou 300 hommes sortis des forts d'Urgel pour aller dans les forêts voisines couper du bois de chauffage, ont été surpris et saisis par les assiégeans. Il paraît donc que les forts n'étaient pas pourvus d'une aussi grande provision de bois qu'on le prétendait.

Du 4 Janvier

Mina, avec une partie des troupes qu'il avait à Belver, est arrivé le 31 au soir devant les portes de la Seu. Le lendemain, il s'est établi dans la ville.

BAYONNE, 31 Décembre.

Point de courrier d'Espagne. Il est vrai que le temps est affreux : depuis cinq jours le dégel a lieu accompagné de pluies abondantes.

Nous recevons quelques nouvelles sur le mouvement des deux partis qui parcourrent les provinces voisines. Il paraît que les efforts d'O'Donnell pour passer l'Ebre ont été inutiles, et que son but unique est de lasser Torrijos.

Le 24, le général de la Foi se jeta sur Salvatierra avec environ 2000 hommes, mais la vive opposition du Pastor sorti du Guipuscoa avec 800 constitutionnels rendit cette manœuvre infructueuse.

Le 25, une autre colonne de la Foi se dispersa à la vue d'un détachement de cavalerie de Torrijos.

Le 27, le colonel Asura surprit à Valcarlet 4000 royaux, les défit, s'empara des magasins et des hôpitaux qu'O'Donnell avait sur ce point, et fit 40 prisonniers. Trente hommes, couverts de haillons sont entrés le 28 à Saint-Jean-Pied-de-Port par suite de cette affaire.

On exerce journalièrement à Vitoria les nouvelles recrues qui sont arrivées de l'intérieur et remonte deux escadrons de cavalerie qui seront prêts à entrer en campagne le mois de Février prochain.

Entr'autres courriers qui se succèdent sans interruption dans notre ville, nous avons vu passer avant-hier le général Roock, apportant des dépêches de Londres : il a été suivi par un courrier russe venant de Paris.

PERPIGNAN, 31 Décembre.

La mer était si grosse ces jours derniers, que dix-sept bâtiments, sortis de Barcelone, ont fait naufrage sur la côte de la Catalogne.

Perpignan, le 4 Janvier. De mémoire d'homme on n'a pas vu un temps comme celui que nous avons éprouvé les derniers jours de Décembre. Aujourd'hui j'apprends qu'entre St-Laurent et Arles, il est tombé tant de neige qu'on a été obligé de frayer les chemins à force d'hommes, pour porter le pain aux soldats placés dans les cantonemens. Il en est arrivé autant du côté de Banyuls et de Sorède. Le vent venu immédiatement après la neige a causé de grands désastres sur la côte de Catalogne ; on prétend qu'il a péri une trentaine de bâtiments de commerce depuis Port-Vendre jusqu'à Barcelone.

Du côté de Banyuls, une colonne de soldats de la Foi s'est réfugiée en France ; elle est d'environ 400 hommes, et faisait partie de la division de Misas, sous les ordres immédiats d'un nommé Bayle.

BARCELONE, 18 Décembre.

Les libéraux de notre ville ne craignent pas la guerre et s'emportent en invectives contre le gouvernement français. De tous les couvents que nous possédions, il ne reste plus que trois ou quatre de ces établissements, les moines en général se sécularisent. On a commencé il y a trois jours la démolition du couvent des capucins à la Rambla, où l'on va construire une place.

ESPAGNE.

MADRID, 25 Décembre.

A la date du 24, notre ministère n'avait encore reçu aucune communication officielle des puissances étrangères, et jusqu'ici toutes les démarches particulières d'un ambassadeur étranger pour ménager un accueil favorable aux propositions de son gouvernement sont restées sans effet.

Le traité d'alliance entre l'Espagne et le Portugal a été soumis à l'examen du conseil d'état et doit demain être envoyé au congrès. M. Jacob-Frédéric Torlado, nouveau ministre plénipotentiaire près de notre gouvernement, est arrivé avant-hier à Madrid, où il a reçu l'accueil le plus flatteur. M. Freire d'Andralc, ayant terminé sa mission, est sur le point de retourner à Lisbonne.

Le général napolitain Guillaume Pépé qui s'était rendu de Londres à Madrid dans la vue d'offrir ses services au gouvernement espagnol, si l'indépendance de la nation était attaquée, est parti hier pour Lisbonne, mais il ne quittera pas encore la Péninsule. Le colonel Pisa son aide-de-camp, demeure à Madrid. On assure que le gouvernement espagnol guidé par des principes de modération, et voulant conserver la meilleure harmonie avec les cabinets étrangers, a rejeté le plan proposé par le général napolitain et quelque français réfugiés, de prévenir l'agression par une invasion au-delà des Pyrénées, et de punir ainsi les Français de la protection et des secours qu'ils ont accordés à l'armée de la Foi.

Les nouvelles qui nous arrivent sur les élections des municipalités dans les provinces, sont extrêmement favorables.

La répartition des terres incultes se continue surtout en Andalousie, et produit les meilleurs effets.

Madrid, le 27 Décembre. 1822. Un Journal du midi contient l'article suivant: Le roi a rendu le 20 Décembre une ordonnance qui a d'abord jeté l'alarme dans toute la péninsule, c'est le ministre de l'intérieur qui écrit aux chefs politiques des provinces.

Voici ce qu'elle porte en substance :

Le gouvernement anglais a réclamé en indemnité le montant des prises faites depuis 1804, au détriment des sujets britanniques. Les consulats sont prévenus qu'il est parti d'Angleterre diverses expéditions pour la Terre-Ferme, Porto-Rico, etc.; qu'elles ont des ordres positifs pour arrêter tous les bâtimens espagnols jusqu'à concurrence de la somme demandée par le cabinet de Saint-James.

On attribue cette mesure du gouvernement anglais au mépris que S. Miguel aurait fait d'une note qui lui fut remise par le plénipotentiaire W. A'Court, mais l'affaire paraît s'être arrangée à l'amiable, et le gouvernement espagnol a obtenu du cabinet de Saint-James la suspension de ce décret comminatoire.

Le gouvernement a donné l'ordre aux milices actives de Valladolid et Tolède de se rendre en Catalogne, ainsi qu'à deux escadrons du régiment d'Almansa, formant 400 chevaux.

Les nouvelles de Lisbonne en date du 23 Décembre, annoncent qu'il a été décidé dans un conseil, que la reine ne pouvait pas faire sa résidence en Espagne, et qu'on la laisserait maîtresse de passer en Italie auprès de la princesse de Lucques sa sœur, cette décision dit-on, a été prise à la demande du cabinet espagnol qui semblait craindre que les mécontents ne voulussent profiter de l'arrivée de cette princesse pour augmenter la division des esprits.

CORTÈS.

Séance du 24. On examine le projet de décret concernant les récompenses à accorder aux espagnols qui se sont signalés dans la journée du 7 Juillet. Des 12 articles que comprend le projet, voici les plus remarquables. Le 2^e. ordonne l'érection, au milieu de la place de la Constitution, d'un monument funèbre sur lequel seront inscrits les noms de ceux qui ont péri dans cette journée. Le 3^e. porte qu'on peindra dans la partie la plus apparente de la salle des cortès, cette même action. Le 8^e. autorise la décoration créée pour les citoyens qui ont pris les armes le 7 juillet, et la déclare la plus honorable de toutes celles que peut obtenir un espagnol.

ANGLETERRE.

LONDRES 6 Janvier.

On nous annonce aujourd'hui qu'une frégate vient de mettre à la voile pour transporter à Saint-Ander ou dans un autre port d'Espagne, lord Fitzroy Somerset, chargé par notre gouvernement d'une mission spéciale près le cabinet de Madrid.

On lit dans l'*Edimburg Review*, feuille que l'on croit exprimer l'opinion de M. Canning sur la question des interventions armées, l'article suivant:

"On doit rejeter dans tous les cas, les interventions armées, qui ne seraient fondées que sur la prétendue nature

dangerouse d'une constitution. Ces sortes d'interventions amèneraient des guerres interminables.

"Il faut mettre en principe que nous n'avons aucun droit de nous mêler de l'organisation intérieure des gouvernements, même les plus mauvais. Nous n'avons pas le droit, par exemple, de dire à un autocrate: Votre empire a besoin d'une constitution; il est fréquemment exposé à des révoltes militaires; on y détrône souvent les souverains, ces événements compromettent la tranquillité des autres états. De même nous n'avons aucun droit de nous mêler des affaires d'un pays où l'anarchie produit des commotions."

Du 7.

The Courrier contient l'article suivant:

On nous écrit ce qui suit de Madrid: Sir William A'Court, envoyé britannique, a remis le 15, au ministre d'état, une note par laquelle il l'informait du départ de deux escadres anglaises destinées, l'une pour Porto-Rico et l'autre pour Porto-Cabello, avec la mission des'emparer de ces ports, et de les occuper provisoirement.

La note annonçait que cette mesure avait été commandée au gouvernement britannique par le même motif impérieux qui l'avait porté précédemment à expédier une escadre pour Cuba, savoir: le besoin de mettre un terme aux innombrables pirateries auxquelles le commerce anglais était en proie dans les mers des Indes occidentales; et que le gouvernement britannique n'avait eu d'autre alternative que de recourir à ce moyen, après avoir vu rejeter les demandes adressées au gouvernement de l'Espagne par des négocians anglais pour des pertes à eux causées par des bâtimens sous pavillon espagnol. Cette note a causé une vive sensation à Madrid, parce qu'un acte de cette nature détruit toutes les espérances qu'on avait conçues de la protection de l'Angleterre. Beaucoup de gens croient que le dernier ministère avait conclu un traité secret par lequel il céda Cuba à l'Angleterre, et que le ministère actuel a refusé de sanctionner ce traité. Ce n'est pas seulement pour leurs colonies que les Espagnols sont alarmés, ils tremblent pour l'Espagne même, parce que la conduite du ministère anglais indique la résolution non-seulement de profiter de la faiblesse de l'Espagne en Amérique, mais encore de l'abandonner à ses propres ressources dans la grande question de sa révolution. La conduite du cabinet anglais prouve la persuasion où il est que la France va déclarer sur-le-champ la guerre à l'Espagne. Dans cette hypothèse, voici comment il raisonne. Si la France déclare la guerre, un de ses premiers soins sera de s'emparer de Cuba, pour s'indemniser de ses dépenses; mais l'Angleterre, en qualité de puissance neutre, ne pourrait empêcher la France d'exécuter de dessin, une fois la guerre déclarée. Il faut donc qu'elle gagne de visesse son ancienne rivale.

(The Courrier.)

Qu'est devenue l'église dont M. Canning, au dire de *Cronicle*, allait couvrir l'Espagne? C'est sur Porto-Rico et Porto-Cabello qu'il l'étend. On nous dit que sir W. A'Court, en annonçant cette nouvelle aux ministres espagnols, les assurera qu'elle n'avait aucun rapport avec les décisions de Vérone, et que l'Angleterre était, à cet égard décidée à maintenir la plus stricte neutralité, plaisante neutralité que s'emparer des colonies espagnoles par la force des armes! Il y a de quoi rire jusqu'à se tordre les côtes. Bravo, sir Williams A'Court! Nous avons donc une seconde édition des affaires de Naples, par le même auteur.

(Statesman.)

ALLEMAGNE.

FRANCFORTE, 2 Janvier..

On voit toujours passer par cette ville un grand nombre de chevaux de remonte pour la cavalerie française. On assure que les fournisseurs allemands en ont déjà livré plus de 6000 à raison de 400 francs par cheval de cuirassiers et 360 par cheval de dragons ou d'hussards. Ce qui produit déjà une dépense de 2,300,000 fr. environ.

NOUVELLES D'ORIENT.

Un courrier expédié de Vérone a apporté la nouvelle que l'empereur Alexandre venait de destituer le consul général de Russie, en Valachie et Moldavie, M. Pini, qui résidait à Hermannstadt, depuis les derniers événements qui l'avaient forcé d'abandonner son poste. L'empereur a nommé pour lui succéder le conseiller d'état Manzagi.

Cette nouvelle nomination d'un consul Russe pour résider dans les deux principautés, nomination datée du congrès de Vérone, et faite en ce moment surtout, a produit la plus vive sensation parmi les boyards moldaves et valaques qui avaient été forcés de s'éloigner de leur pays.

On mande de Jassy et de Bucharest que le projet est arrivé de chasser du pays tous les Grecs indistinctement, qu'ils aient pris part ou non aux dernières insurrections, et de les transporter immédiatement de l'autre côté du Danube.

BIOGRAPHIE.

(Suite de notre N°. 3.)

La guerre du Nord qui éclata en 1812, interrompit durant plusieurs années les travaux de M. de Hardenberg pour le bien être de la monarchie prussienne.

Jusqu'ici les réformes principales opérées par cet homme d'état, avaient été l'ouvrage de six jours, tandis que l'assemblée constituante de France qu'on a cependant accusé de précipitation, avait employé deux années à effectuer des changemens semblables. Mais il faut dire que depuis lors les idées s'étaient mûries, et que les princes ou les grands des divers Etats de l'Europe menacés par la révolution et par les conquêtes, se trouvaient forcées de chercher leur appui dans l'affection des peuples.

Une autre observation frappe encore les esprits, c'est que toutes ces réformes ne donnèrent lieu en Prusse à aucune secousse, tandis que l'assemblée constituante eût à lutter contre de grands obstacles.

Les améliorations apportées à l'administration de la Prusse par M. de Hardenberg, reposent sur les deux grands principes qui impriment au siècle présent sa marche irrésistible, l'accroissement de l'influence du tiers-état, et la division des propriétés.

M. de Hardenberg était trop éclairé pour ne pas sentir que la prépondérance du tiers-état, fondée sur le nombre, les richesses et les lumières, est tellement décidée, qu'à bien prendre, cette classe est la seule qui ait une existence réelle dans nos associations politiques.

Quant à la division des propriétés, elle est un effet inévitable de la civilisation: la civilisation ouvre une carrière plus vaste et plus libre à la force morale de l'homme: elle mobilise, si on peut s'exprimer ainsi, elle rend disponibles tous les moyens à l'aide desquels il exerce cette force. La propriété foncière n'est aujourd'hui qu'un de ces moyens, elle tend en conséquence à se diviser, pour circuler plus commodément. Tout ce qui contrarierait cette tendance serait sans résultat. Aussitôt qu'une partie de la propriété foncière eut passé dans les mains du tiers-état, elle vainquit la féodalité. Aujourd'hui l'industrie qui est toute entière dans les mains de ce même tiers-état, vaincra la propriété foncière, c'est-à-dire, la rangera à son niveau, la rendra mobile, divisée, circulante à l'infini. Tous les efforts des castes pour l'empêcher de prendre ce nouveau caractère seront impuissants. Elle a changé de nature, les terres sont devenues en quelque sorte des ef-

fets à ordre qu'on négocie dès qu'on peut tirer un meilleur parti du capital: car ce ne sont plus les capitaux qui représentent les terres; ce sont plutôt les terres qui représentent les capitaux. La raison en est simple: dans le système d'industrie, la meilleure valeur est celle qui exige le moins de formalités pour devenir disponible, et l'on tend alors à accroître le plus qu'on le peut la disponibilité de toutes les valeurs.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur la révolution que les progrès de l'industrie ont apporté dans la nature de la propriété foncière et industrielle. La propriété foncière est la valeur de la chose, la propriété industrielle est la valeur de l'homme. Plus la civilisation avance, plus la valeur de l'homme doit l'emporter sur la valeur de la chose. Mais revenons à notre sujet.

La noblesse prussienne a gagné en richesse par ces mesures de M. de Hardenberg. La valeur vénale de ses terres s'est accrue: leur produit a doublé. Les cultivateurs roturiers n'y ont pas moins gagné; affranchis de servitudes vexatoires, ils tirent de leurs propriétés tout ce qu'elles peuvent rapporter, parce qu'ils cultivent eux-mêmes et que rien n'équivaut au travail du maître. L'état prospère, car il est fort indifférent au bien-être d'un pays que les terres, dans les mains qui les fécondent, soient actives et laborieuses. La propriété et la liberté sont les deux conditions essentielles à la prospérité des états; mais aussi ce sont les deux seules nécessaires; partout où ces deux choses existent, l'homme est heureux et l'agriculture florissante. Les marais de la Hollande le prouvent; là où ces choses n'existent pas, l'agriculture dépérît et avec elle la population. Voyez l'Espagne, où les quatre cinquièmes des terres étaient entre les mains du clergé et de la noblesse. Une population de vingt millions a été réduite à dix. La Prusse qui ne renferme dans ce moment qu'environ dix millions d'habitans doit en posséder seize en 1850 par le seul effet de sa nouvelle législation.

FONDS PUBLICS.

Londres, le 7 Janvier 1823.—Effets de la banque, 245 1/4. Trois pour cent réduits, 79 1/4. Trois pour cent consolidés, 79 1/4. Trois pour cent impériaux, —. Trois et demi pour cent, 92 1/4. Quatre pour cent, 97 1/2; dito nouveaux, 99 1/4. Cinq pour cent français, 88 fr.

Paris, le 10 Janvier 1823.—Cinq pour cent consolidés, au comptant, fr. 87. fr. 87,55; dito en compte, fr. 86,75. fr. 87,30.—Actions de la banque, fr. 1550,1545.—Rentes de Naples, 73,73 1/4.—Rentes d'Espagne, 49 1/4.

BÉGUE Rédacteur

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

39. RECHERCHES sur l'administration de la justice criminelle chez les français, avant l'institution des parlements; et sur l'usage de juger les accusés par leurs pairs ou jurés, tant en France qu'en Angleterre. Par M. Legrand de Laleu, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. ouvrage posthume, précédé d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, 1 vol. in-8°. Paris 1823, chez Fantin, rue de Seine-Saint-Germain n°. 12. Prix 6 fr. de France.
40. ÉLÉMENS d'hygiène, ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et les moyens de conserver la santé; par Et. Tourtelle. *Quatrième édition*, corrigée et augmentée de notes et d'additions; par J. Bricheteau, Docteur en Médecine, etc. 2 vol. in-8°. Paris 1823, chez Rémont et fils, rue Pavée-Saint-André n°. 11. Prix 12 fr. de France.
41. DE L'ORGANISATION des animaux, ou Principes d'anatomie comparée. Par M. H. M. Ducrotay de Blaiville, D. M. P. *Tome premier*, contenant la morphologie et l'aistésiologie, in-8°. de 40 feuillets, plus dix tableaux imprimés. Paris 1823, chez Levraut, rue des Fossés Monsieur-le-Prince, n°. 33. Prix 7 fr. 50 centimes.
- A la mise en vente du Tome IV qui sera le dernier, le prix de l'ouvrage sera porté à 34 fr.*
42. FAUNE des médecins, ou histoire des animaux et de leurs produits; par Hippolite Cloquet, *Tome premier. Troisième et cinquième livraisons*. Deux cahiers in-8°. avec 4 planches, Paris 1823. (Chez Crochard.)
- L'ouvrage aura trente livraisons, chacune du prix de 2 fr. de France, les livraisons publiées au moment de la souscription se payeront 2 fr. 50 centimes.*
43. FORMULAIRE magistral et mémorial pharmaceutique, recueilli par Ch. L. Cadet de Gassicourt. *Cinquième édition*, revue et augmentée d'un grand nombre de formules par V. Bally, Docteur Médecin, un vol in-18. Paris 1823; chez Louis Colas fils, rue Dauphine n°. 32.
44. LES JEUNES VOYAGEURS en Europe, ou description raisonnée des divers pays compris dans cette partie du monde, avec des détails sur le sol, les productions, les curiosités, les monuments, les mœurs et coutumes des habitans, et les hommes célèbres de chaque con-
- trée. Traduit de l'anglais sur la XII^e édition: par P. L. B. 5 vol. in-18, avec fig. Paris 1823. Chez Lelong, Palais Royal n°. 233. Prix 20 fr. de France.
45. DICTIONNAIRE géographique et descriptif de l'Italie, servant d'itinéraire et de guide aux étrangers qui voyagent dans ce pays; divisé en deux parties; par J. Barzilay, ancien professeur à Ferrare, etc. un vol in-12. Paris 1823. Chez Truchy, Boulevard des Italiens n°. 18.
46. MÉMOIRES sur la vie privée de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre; suivis de souvenirs et anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Par Mme. Campan, lectrice de Mesdames, et première femme de chambre de la reine; 3 vol. in-8°. Paris 1823. (Chez Baudouin frères.) Prix 18 fr.
47. TABLETTES romantiques; recueil orné de quatre portraits inédits et d'une vignette, lithographiés par MM. Colin et Boulanger, 1 vol. in-12. Paris 1823. Chez Péllicer, place du Palais Royal n°. 243. *Les portraits sont ceux de MM. Nodier, Soumet, Guiraud et Ancelot.*
48. TRAITÉ des chasses aux pièges, supplément au traité général de toutes les chasses; etc. par les auteurs du pêcheur français. Orné d'un grand nombre de planches nouvelles, représentant les pièges et les ustensiles, et les principales espèces d'oiseaux, 2 vol. in-8°. Paris 1822, chez Audot, rue des Maçons Sorbonne n°. 11. Prix 10 fr. de France.
49. TRAVELS in Syria and Mount Sinai, with a Map; by the late John Lewis Burckhardt; 4^o. London 1822. Chez John Murray, Albemarle Street. Prix 2 liv. 8 sols sterl.
50. SIEBER, F. W. Reise nach der Insel Creta im griechischen Archipelagus im Jahr 1817; 2 Bände in-8°, mit Kupfern und Charten, Leipzig 1822, chez Friedrich Fleischer. Prix 5 Rthlr. 12 gr.
51. Descrizione geologica della provincia di Milano, pubblicata per ordine dell'I. R. Governo di Lombardia, da Scipione Breislak, ispettore de' nitri e delle polveri, membro dell'Istituto ecc. in-8°. con una carta geografica, Milano 1822, chez Stella Fusi et compagni. Prix 6 liv. ital.

Le prix de l'abonnement au Journal, rendu franc de port, est: Pour le Canton de Vaud, 12 fr. par an, 6 fr. 5 batz pour 6 mois, 3 fr. 5 batz pour 3 mois. — Pour les Cantons de Fribourg, Valais et Neuchâtel, 13 fr. par an, 7 fr. pour 6 mois, 4 fr. pour 3 mois. — Pour le Canton de Genève, 20 fr. par an, 10 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. —

Pour les autres Cantons de la Suisse, on devra s'abonner auprès des Bureaux des postes de chaque Canton. — Pour la France, rendu franc de port dans tout le Royaume, l'Italie, l'Allemagne, etc., 24 fr. par an, 12 fr. pour 6 mois, 6 fr. pour 3 mois. — Les abonnemens se font en tout temps, ils devront néanmoins dater du 1^{er} ou du 15 du mois.